

Horaire d'été

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 915

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1018275>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comment ne pas fêter idiot ?

Si je faisais partie des 62% de Lausannois qui ont voté «non» à la garantie financière de leur ville pour les JO d'hiver, j'aurais de la peine à partir en vacances le cœur léger.

J'aurais voté «non» pour des raisons que je juge parfaitement honorables, et en pleine conscience du privilège que constitue l'usage de ce droit démocratique. J'aurais voté «non» par amour pour ma ville, par respect pour les promeneurs du Châlet-à-Gobet, par attachement à une certaine modestie qui reste l'un des charmes de l'âme vaudoise. J'aurais voté «non» contre le flafla, la boursoflure, la surchauffe éphémère que promettaient d'amener les JO radicaux en terre vaudoise.

J'aurais voté «non» sans mauvaise conscience, sachant qu'aucun Vaudois ne manquera du nécessaire pour n'avoir pas les JO chez lui.

La «campagne du OUI», menée à la Billy Graham par un promoteur touristique bien maladroit, suivi par un syndic naïf, avait tout pour déplaire. Le résultat du vote condamne, plus que les JO, le style et l'arrogance de ce duo médiocre, vendeur d'enthousiasmes factices et sponsorisés.

Mais le plus navrant et le plus inquiétant de toute l'affaire, ce sont les commentaires publiés au lendemain du vote par les médias. Tous négatifs. La majorité des Lausannois serait faite de médiocres, d'imbéciles ou d'ignorants. De gens qui ne comprennent rien à rien et qui votent contre leurs propres intérêts. D'égoïstes qui ne se soucient pas de la survie des régions périphériques (où l'on meurt de faim, comme chacun sait). Même le brave Jacques Martin, aspiré par le vide, le même jour, au gouvernement cantonal, a trouvé moyen de déplorer le vote lausannois.

Comme le vote des gens de Suisse centrale contre la foire que promet-

tait d'être CH 91, le vote des Lausannois contre les JO a pris à contrepied l'establishment politico-financier. Dans les deux cas, la leçon est claire: les citoyens ne veulent pas de «fêtes» où les affairistes, les spéculateurs et les sponsors donnent le ton. A partir de cela, le rôle des élites serait de se mettre immédiatement à chercher quels autres projets d'avenir proposer à leurs concitoyens.

Rien n'est plus pénible que de voir ainsi des élus du peuple se plaindre du peuple. Rien n'est plus insultant pour la démocratie que de voir un syndic s'effondrer parce que ses électeurs n'ont pas voulu le suivre jusqu'au bout de ses rêves de grandeur. Mauvais perdants, antisportifs, les promoteurs des JO de Lausanne ont de surcroît révélé l'invivable: en-dehors des JO, ils n'ont rien à proposer.

Le vote de Suisse centrale contre la foire du 700^e anniversaire, puis le vote des Lausannois contre la foire olympique, ont fait place nette. Le détournement commercial et publicitaire des fêtes populaires n'est plus possible. Ça ne prend plus. Les gens ne veulent plus fêter idiots, comme ils l'avaient encore fait volontiers lors de l'Expo 64.

Les gens savent ce qu'ils ne veulent pas. Le rôle des élites, élues ou non, est de proposer autre chose. Ou de passer la main si elles en sont incapables.

Vous vous souvenez de ce qu'étaient le civisme et l'esprit sportif avant que le fric et les sponsors s'en mêlent? Peut-être qu'à partir de là, il y a moyen de proposer mieux la prochaine fois.

Laurent Rebeaud

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Laurent Rebeaud est conseiller national écologiste.

Horaire d'été

L'été suit son cours et DP continue son rythme estival. Nous faisons une dernière pause de deux semaines; DP 916 paraîtra donc le 25 août, puis nous reprendrons le rythme hebdomadaire.

Durant ces vacances, la rédaction ne reste pas inactive, puisque nous préparons un cahier spécial sur les questions de fiscalité fédérale, dans la perspective de l'échéance européenne de 1993.

Les masques tombent

(pi) Et comme si les commentaires maladroits et méprisants recueillis «à chaud» ne montraient déjà pas suffisamment le manque de fair-play des promoteurs des JO; comme si le renvoi des deux entraîneurs du mouvement junior du Lausanne Hockey-Club, sous prétexte qu'ils n'avaient pas joué le (bon) jeu, ne nous avait pas prouvé à quel point les prétendus sponsors désintéressés ne supportaient pas la remise en question, voilà que Jean-Pascal Delamuraz y va de son refrain sur ses ex-administrés. Lui qui n'avait pas pris la parole avant le vote se permet, dans une interview diffusée à la Radio romande au soir du 1^{er} août, de prétendre que les 62% de votants qui ont dit non aux JO ont agi par «égoïsme tristounet et frileux». Qu'un Schwitzguébel, avec l'amertume d'une défaite personnelle, parle de «vote imbécile» sitôt le résultat connu, passe encore. Mais qu'un conseiller fédéral dise «Je ne serai jamais assez dur avec la majorité qui l'a emporté ce sinistre 26 juin» est à la fois déplaisant et déplacé.

Le respect des droits populaires exige aussi des magistrats qu'ils jouent le jeu et sachent accepter la défaite, fût-elle cuisante. L'état d'esprit détestable qui a régné après le 26 juin a au moins le mérite de nous avoir montré les promoteurs des JO sous leur vrai jour: amateurs certes, mais pas sportifs pour un sou.